

Dépôt : Joëlle WELFRING

Luxembourg, le 18 juin 2026



PL 8580

MOTION

relative au suivi de la réforme du Fonds national de la Recherche

La Chambre des Député.e.s,

Considérant que

- le projet de loi n° 8580 confie au Fonds national de la recherche des missions et responsabilités supplémentaires dont les effets sur son fonctionnement et sur l'allocation de ses ressources méritent un suivi attentif ;
- les projets de loi n° 8580 et n° 8636 réorganisent les mécanismes de soutien aux études doctorales en prévoyant que les programmes d'études relevant du troisième cycle soient soutenus par un dispositif spécifique d'aide à la formation doctorale géré par le Fonds national de la recherche ;
- plusieurs avis relatifs aux projets de loi n° 8580 et n° 8636 ont soulevé des interrogations quant aux effets de la réforme sur l'accès aux études doctorales, notamment au regard des nouveaux critères d'éligibilité, de la suppression du mécanisme de bourse de formation-recherche et de la situation de certaines catégories de doctorantes et doctorants ;
- l'importance de garantir un accès équitable à la formation doctorale et de préserver l'attractivité du Luxembourg comme lieu de recherche et de formation scientifique ;

invite le Gouvernement à

- présenter à la Chambre des Députés, dans un délai de trois ans après la mise en œuvre du nouveau dispositif d'aide à la formation doctorale, une évaluation des effets de ce dispositif, comprenant notamment :
 - l'évolution du nombre de bénéficiaires, des disciplines concernées ainsi que les différences observées par rapport au dispositif antérieur ;
 - l'impact des nouveaux critères d'éligibilité sur l'accès aux études doctorales ;
 - l'adéquation du dispositif aux besoins des doctorantes et doctorants ainsi que les éventuelles difficultés constatées dans sa mise en œuvre ;
 - ainsi que, le cas échéant, les mesures correctrices que le Gouvernement entend mettre en œuvre ;


- présenter à la Chambre des Députés, dans le même délai, un bilan de la mise en œuvre des nouvelles missions confiées au Fonds national de la recherche, portant notamment sur l'adéquation des ressources humaines et financières du Fonds à l'exercice de ces missions.

Signatures :


Joëlle Weltring


Ben Polidori


S. CLEMENT


David Wagner